

# Appui au plan métropolitain bordelais « Plantons 1 million d'arbres »

## Éléments préprogrammatiques de projets de paysage et de plantations

L'aménagement d'un réseau  
de jardins linéaires et de  
promenades plantées le long  
des avenues Roger Schwob et  
Jean Zay

étude

04 / 2024



# Sommaire

I. Analyse du site .....	p.4
II. Éléments préprogrammatiques de projets de paysage et de plantations .....	p.16

Ce cahier préprogrammatique est produit dans le cadre de la mission d'appui à l'opération « Plantons 1 million d'arbres » menée par l'a-urba pour le compte de Bordeaux Métropole. Il est le fruit d'un travail croisé d'arpentage de terrain, d'un travail en chambre par l'a-urba et d'ateliers de travail avec les techniciens de Bordeaux Métropole : la mission Plantons 1 million d'arbres et les techniciens du Pôle Territorial Rive Droite.



Quartier de la Morlette © a'urba

Ce cahier préprogrammatique décrit les enjeux urbains, paysagers et environnementaux de l'avenue Roger Schwob dans le quartier de la Morlette et de l'avenue Jean Zay, à Cenon.

Il permet de définir des sites d'intervention (où planter ?), d'objectiver les opérations d'aménagement et de plantation (quel projet ?), et de les prioriser (par quoi on commence ?).

Ce préprogramme ne comporte ni chiffrage ni coût. Il vise à déclencher des études préalables et un projet d'ensemble de paysage et de plantation. Il vise également à faire de ce secteur un site de projet démonstrateur.

La démarche a été inscrite aux contrats de CODEV de BM qui permettront soit de financer des études de faisabilité nécessaires pour rendre opérationnelles les propositions de ce cahier, soit permettront directement de financer des opérations d'aménagement et de plantation.

# I. ANALYSE DU SITE

## 1. Secteur étudié





Quartier Gravières

Quartier Plaisance

Le Mulet

Domaine du Loret

Avenue Jean Zay

Échangeur 8

Artigues-Près-Bordeaux

Quartier Marègue

# I. ANALYSE DU SITE

## 2. Arpentage



**Place de la Morlette très minérale,**  
traversée par le tram, en tête de l'avenue Roger Schwob.



**Rive nord de l'avenue Roger Schwob en mutation,**  
construction de logements.



**Opération récente d'aménagement de logements,**  
le long de l'avenue Roger Schwob en rive nord.



**Tours de logements collectifs situés en arrière du parking Ronceval,**  
accompagnés d'arbres de haut jet, rive nord de l'avenue Jean Zay.



**Centre commercial la Morlette et ses parkings,**  
le long de l'avenue Roger Schwob en rive sud.



**Zone d'activités avec les parkings d'entreprises tournés vers l'avenue,**  
en rive sud de l'avenue Jean Zay.



**Square de pleine terre planté de beaux pins maritimes en tête de l'avenue Jean Zay, aujourd'hui sur foncier privé, destiné à passer dans le domaine public.**



**Alignement de noisetiers de Byzance, le long de l'avenue Jean Zay.**

# ANALYSE DU SITE

## 3. Un axe d'entrée de ville vitrine très fréquenté



### Constats / Enjeux

#### Des éléments générateurs de flux

- Ligne de Tram A
- Accès à l'échangeur 8 ;
- Nombreux équipements scolaires ;
- Nombreux logements existants et à venir ;
- Nombreux commerces ;
- Nombreuses entreprises.

#### Un paysage urbain de qualité hétérogène

> Un cadre bâti en recomposition avec de larges emprises qui tendent à être « comblées »

=> Enjeux de recomposition urbaine, de qualité des formes bâties et de l'articulation avec l'espace public, le végétal et la pleine terre.



> Un patrimoine arboré intéressant mais pouvant être menacé ;  
 => Enjeux de protection et de renforcement du végétal existant.

> Des parcelles riveraines très imperméabilisées avec des grandes nappes d'enrobé ;  
 => Enjeux de désimperméabilisation.

> Des continuités piétonnes et cyclables existantes et discontinues et dont le cadre peut être amélioré ;  
 => Enjeux d'assurer des continuités piétonnes et cyclables et de les accompagner de plantations.

# ANALYSE DU SITE

## 4. Un secteur clé dans l'infiltration des eaux de pluies



### Constats / Enjeux

Haut du plateau / Un axe interceptant les eaux de ruissellement du quartier.

Rôle important dans le ruissellement des eaux vers le coteau et le Mulet :

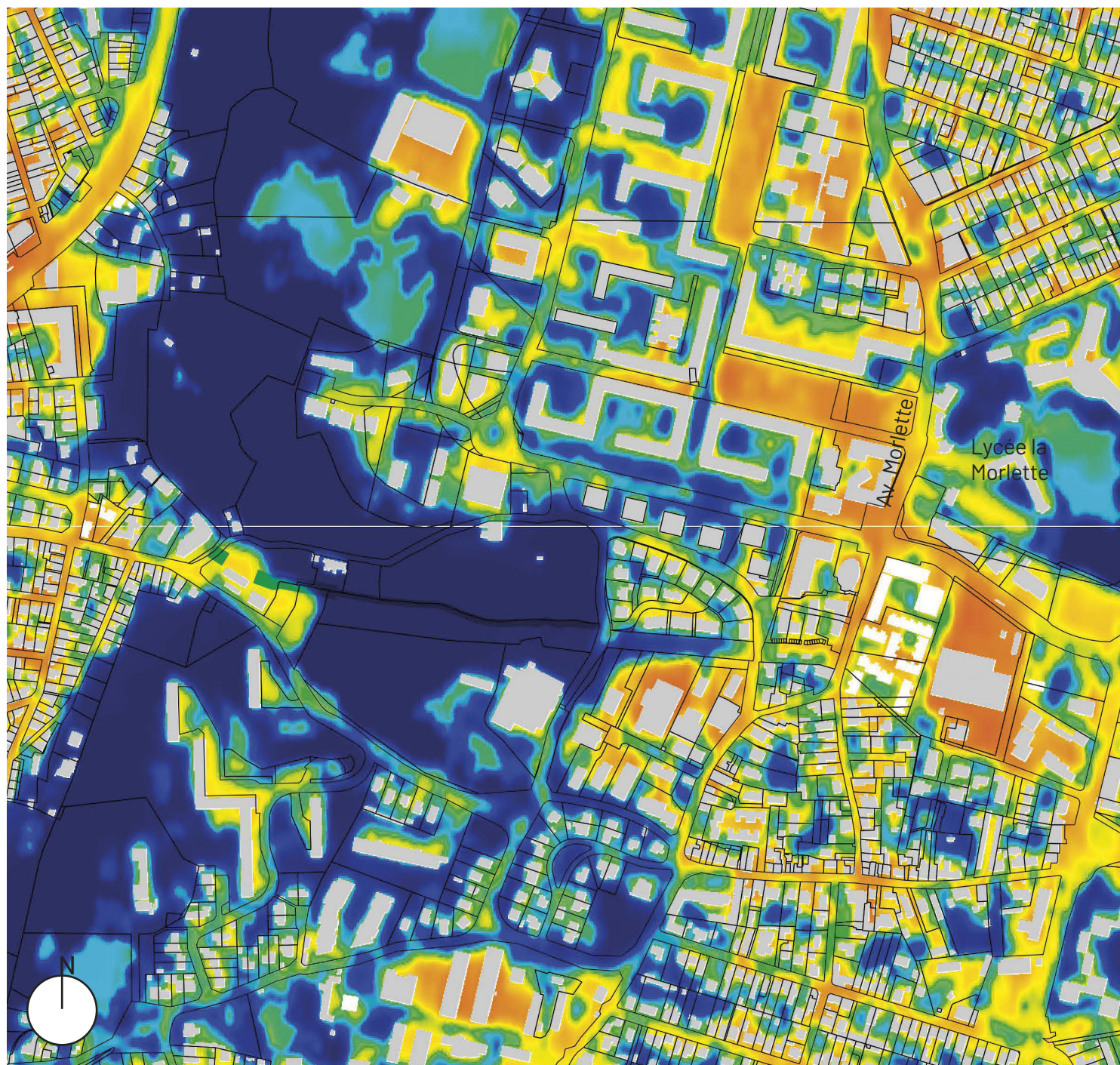
ravinement du coteau et montée en charge du cours d'eau.

=> Enjeu de désimperméabilisation et de mise en place d'un système « éponge » le long de cet axe.



# ANALYSE DU SITE

## 5. Des températures ressenties élevées

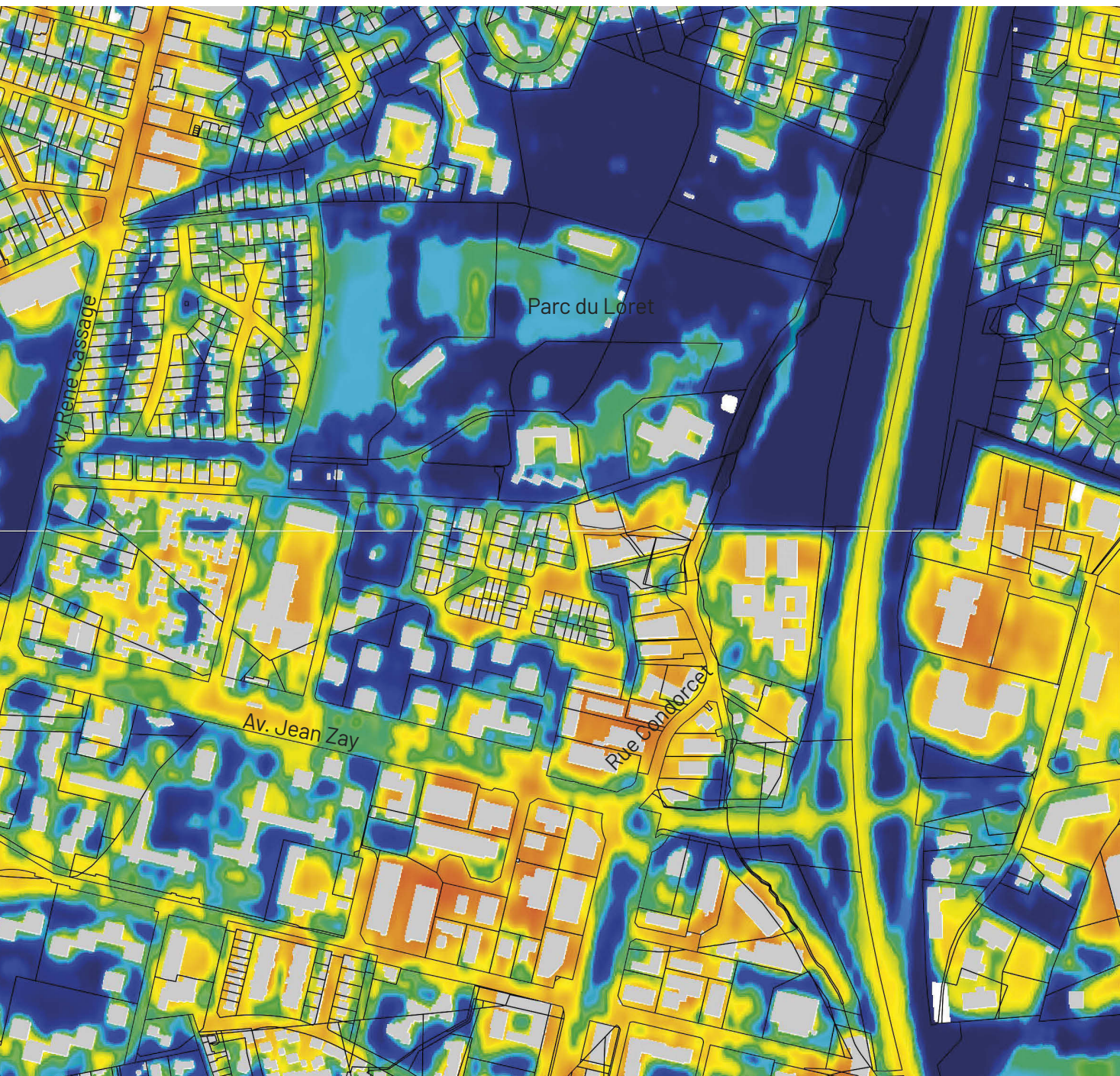


### Besoins / Enjeux

Des secteurs très fréquentés qui deviennent îlots de chaleur urbains en période de fortes chaleurs :

La Morlette, collège Jean Zay, zones d'activités.

=> Enjeu de réduction de ces îlots de chaleur urbains.



### Indice de Confort Thermique Urbain (ICTU)



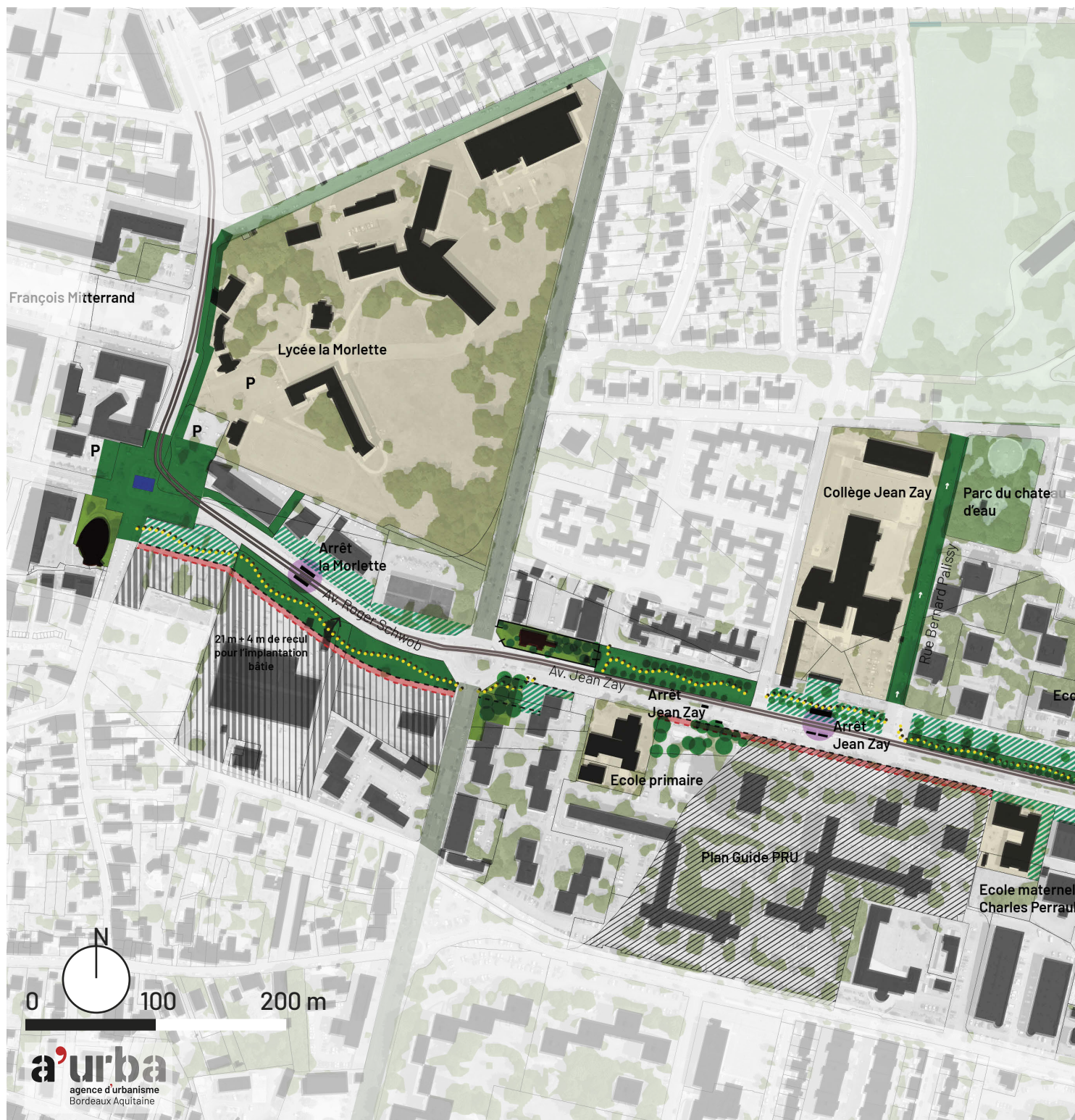
IFU

ICU

(Modélisation sur analyse de l'année 2021)

Source : Bordeaux Métropole

# ÉLÉMENTS PRÉPROGRAMMATIQUES de projets de paysage et de plantations



 Projets de paysage et de plantation à court terme

 Projets de paysage et de plantation à moyen / long terme

## Conditions préalables à la mise en œuvre des propositions

Ce document et ces propositions visent à proposer une vision de projet d'ensemble sur le secteur Morlette - Jean Zay, et à déclencher un projet d'ensemble phasé dans le temps.

Des investigations supplémentaires sont nécessaires pour affiner la vision de projet et les propositions.

**a/ Établir un plan précis des réseaux** sous-terrains et définir les contraintes vis-à-vis de nouvelles plantations.

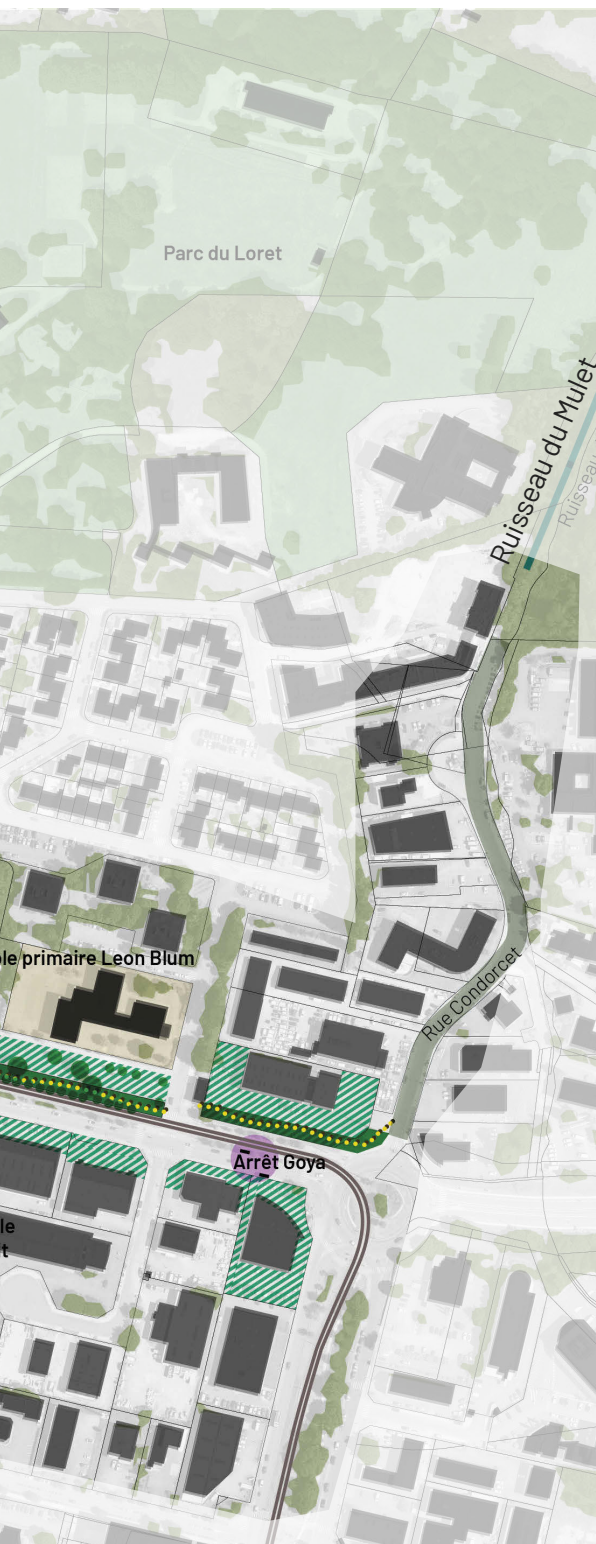
**b/ Réaliser des études de circulation, de stationnement et un schéma cyclable d'ensemble** qui permettront de :

- > Valider les propositions de recalibrage de voiries et des gabarits projetés ;
- > Estimer le besoin réel en places de stationnements et optimiser les capacités sur l'ensemble des quartiers concernés, le cas échéant.

## Intention générale

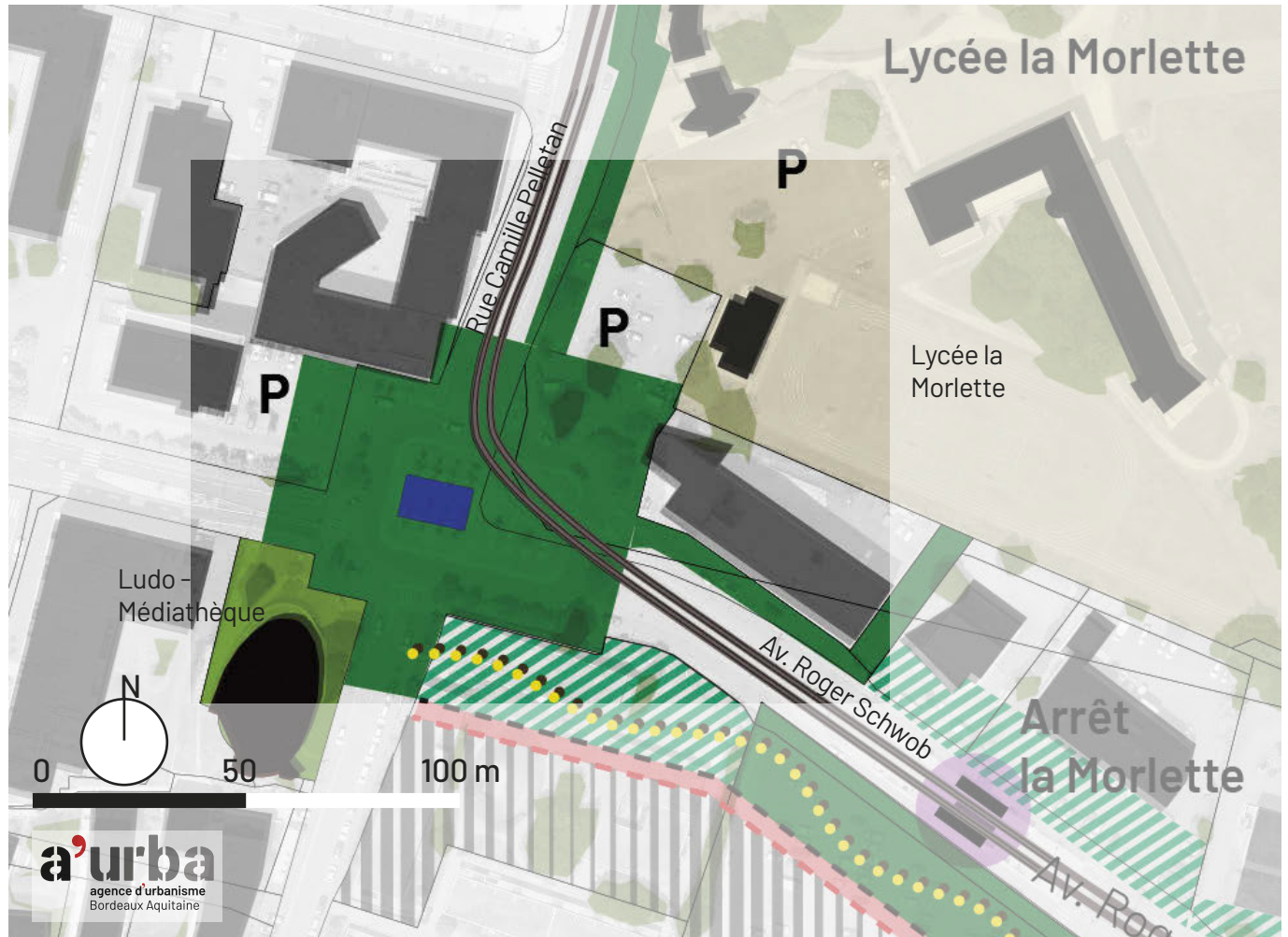
**Aménager un système de jardins linéaires et de promenades plantées** sur les rives des av. Roger Schwob et Jean Zay

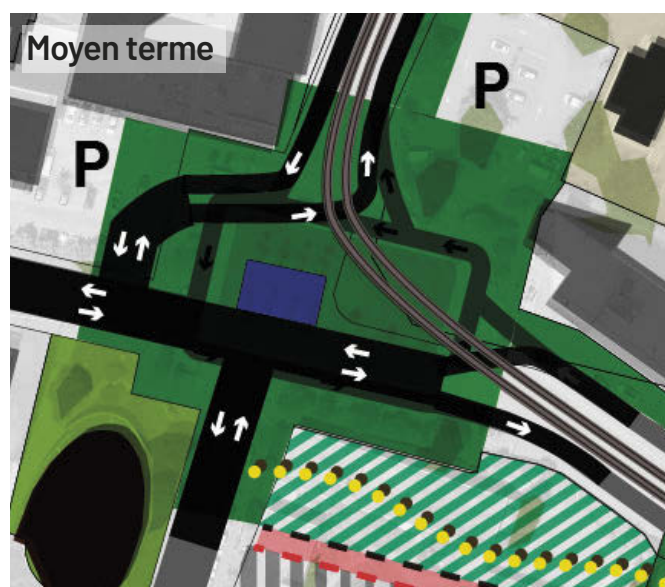
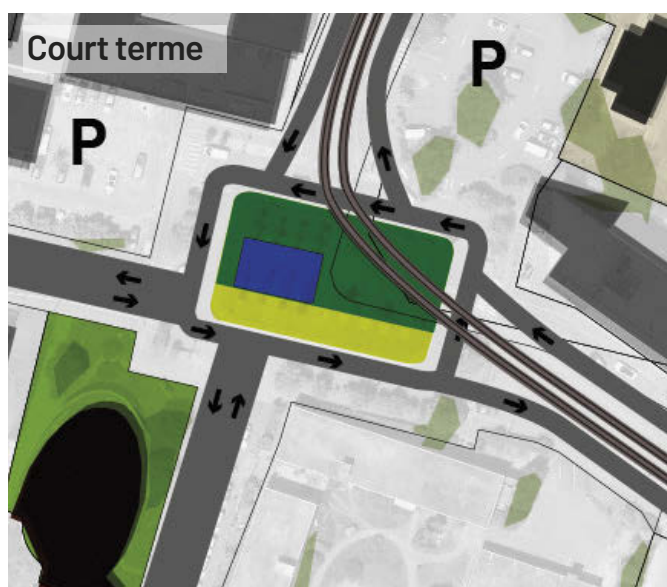
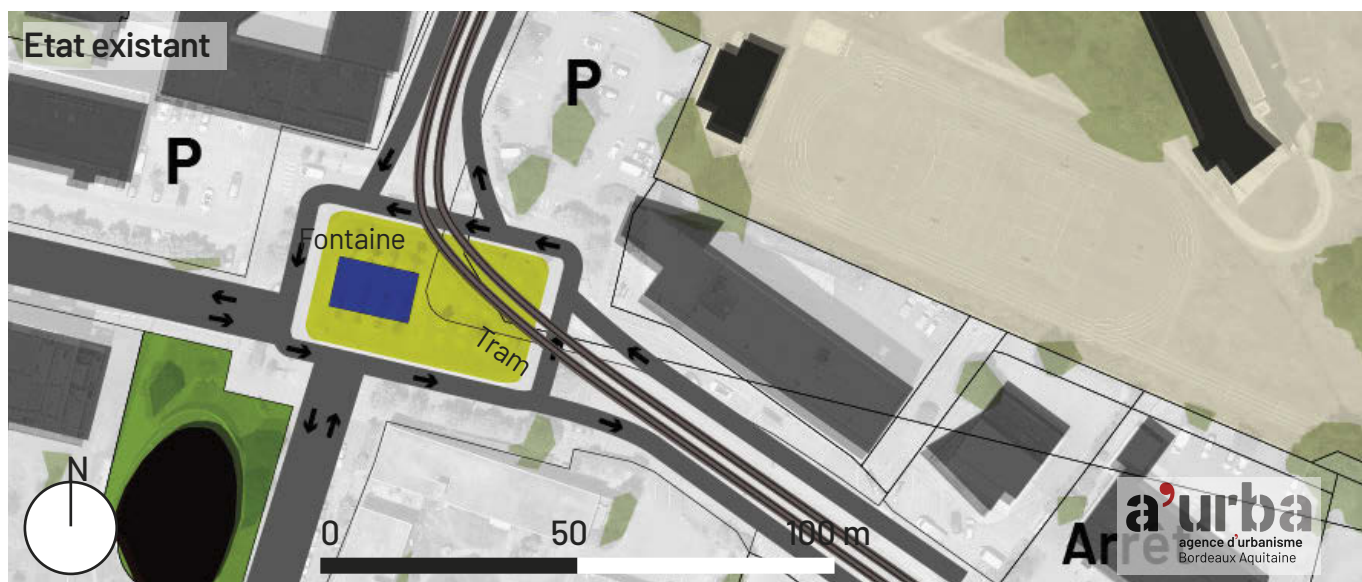
- > 1/ **Place de la Morlette** : aménager une place plantée en « tête de pont » du futur système de parc linéaire, à l'articulation entre l'av. Roger Schwob et la rue Camille Pelletan.
- > 2/ **Aménager une promenade plantée sur la rive sud de l'Av. Roger Schwob** en s'appuyant sur le foncier privé en mutation.
- > 3/ **Désimperméabiliser et végétaliser les parcelles privées en front de rue** (Domanialité privée à confirmer)
- > 4/ **Protéger le square planté de pins maritimes et renforcer les plantations au pied des arbres** (Domanialité privée à confirmer)
- > 5/ **Accompagner le bailleur ou la copro sur la végétalisation du jardin en rive de l'Av. Jean Zay**
- > 6/ **Ouvrir le jardin et la bâtisse au public**
- > 7/ **Aménager un jardin de pluie linéaire sur l'esplanade minérale inutilisée** (Domanialité publique)
- > 8/ **Désimperméabiliser le parvis du collège et renforcer les plantations**
- > 9/ **Aménager une rue jardin sur la rue Bernard Palissy** (Passage à sens unique)
- > 10/ **Valoriser l'espace arboré en square ouvert au public et renforcer les plantations arbustives et herbacées**
- > 11/ **Désimperméabiliser et végétaliser le parking Ronceval et aménager une promenade plantée tout le long**
- > 12/ **Renforcer les plantations d'arbres dans l'école maternelle**
- > 13/ **Renforcer les plantations en front de rue sur le foncier privé des entreprises en rive sud**
- > 14/ **Aménager une promenade plantée qui fasse le lien entre la promenade Ronceval (11) et la rue Condorcet** (végétalisation à venir et accès au Ruisseau du Mulet)



# Place de la Morlette

Aménager une place plantée en « tête de pont » du futur système de parc linéaire





### A court terme, désimperméabiliser et planter le coeur de la place

- Maintenir la circulation en l'état actuel de giratoire
- Désimperméabiliser 400 m<sup>2</sup> au centre du carrefour (maintenir fontaine et sculpture) ;
- Aménager un jardin creux planté qui rafraichisse le coeur de la place et infiltre les eaux de ruissellement de voirie ;
- Rendre le nouveau jardin accessible aux piétons et proposer un mobilier de pose positionné à l'ombre des plantations ;
- Augmenter la surface de canopée de 400 m<sup>2</sup> avec des essences de haut et moyen jet, des essences arbustives, des couvre-sols ; Prendre en compte la présence du tram.

### A moyen terme, revoir et réduire les voies de circulation au profit d'une place-jardin accessible aux piétons

- Réaliser des études de circulation / stationnement préalables pour confirmer la faisabilité
- Passer d'un giratoire à un carrefour classique
- Réduire la prégnance des stationnement dans le paysage urbain ; Exploiter une partie de la surface des parkings situés au nord et à l'ouest de la place pour étendre le jardin et reprendre le schéma de circulation ; Questionner les possibilités de mutualiser les stationnements du Lycée qui semblent sous-utilisés ;
- Désimperméabiliser et végétaliser 1000 à 1500 m<sup>2</sup> supplémentaire ;
- Aménager une promenade plantée jusqu'à l'entrée du Lycée au nord et la rue jardin du Dr Roux, en lien avec la place jardin ;
- Renforcer les plantations sur les rives des voies carrossables.

## Avenue Roger Schwob / Rive sud

Aménager un jardin linéaire en s'appuyant sur le foncier privé en mutation



## Attention / Note à l'attention des lecteurs

Il a bien été pris en compte que le secteur étudié ici fait l'objet d'un projet d'aménagement et de renouvellement urbain.

Les propositions ci-contre et ci-dessous sont à prendre en compte si les opérations prévues ne voient le jour.

Ces propositions ont pour objectif de rendre lisible l'importance d'un projet d'ensemble sur le secteur, qui dépasse la transformation d'une seule parcelle.

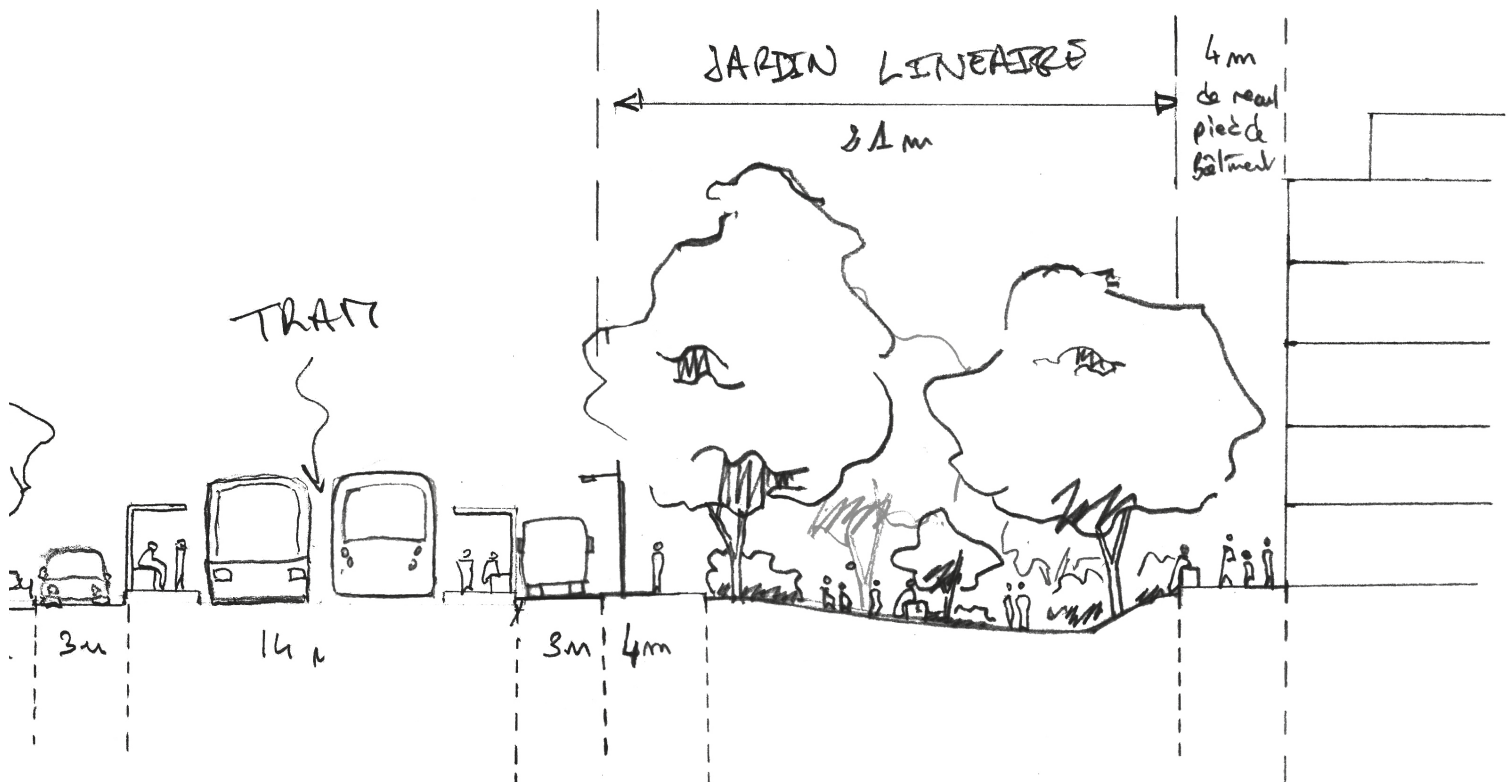
## Objectifs à court terme

- Désimperméabiliser et aménager un jardin linéaire ouvert au public, sur le foncier privé riverain de la voie, sur 21 m de large et 265 m de long ; 190 m à court terme / 75 m à long terme (sur la parcelle Pichey Immobilier coup parti)
- Imposer une marge de recul sur les parcelles privées interdisant toute construction sur 21m de profondeur depuis la voie carrossable + 4 m réservé au pied de bâtiment (ER dans le PLU) ;
- Justifier l'ouverture au public par rapport à l'intérêt général et la sécurité des piétons vis-à-vis du flux des usagers fréquentant la zone très contrainte en l'état actuel et des projets de construction (Arrêt de Tram, nouveaux logements, commerces) ;
- Dans les 21 m d'épaisseur, planter des arbres de grande hauteur, des arbustes et des vivaces ; Permettre les usages piétons et installer du mobilier de pose (bancs)
- Aménager une voie partagée piétons cycles sur le quai qui longe le jardin côté tram.

### > Outils de cadrage :

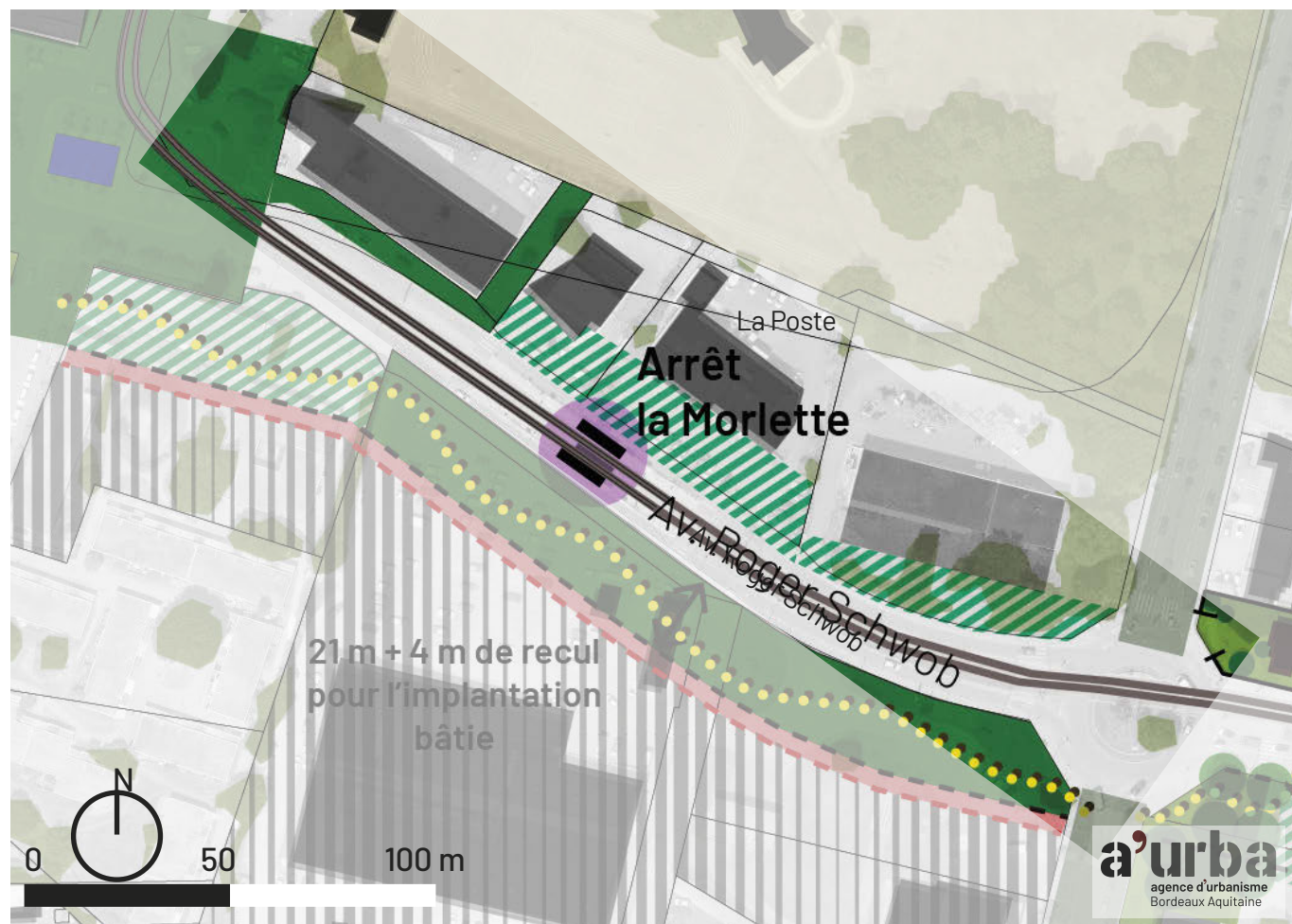
- PLU : ER, plantations à réaliser ;
- Plan guide d'aménagement pour le jardin linéaire + Contraindre les aménageurs à réaliser l'aménagement de promenade plantée sur leur foncier privé. Utiliser le sursoir à statuer si nécessaire ;
- Sur la parcelle Pichey immo, proposer des règles d'urba pour l'avenir.

> Gestionnaire : à définir/ commune ou privés sur la base d'un plan de gestion adossé au plan guide d'aménagement ?



## Avenue Roger Schwob/ rive nord

Désimperméabiliser et renforcer la végétalisation des parcelles en front de rue



## Attention / Note à l'attention des lecteurs

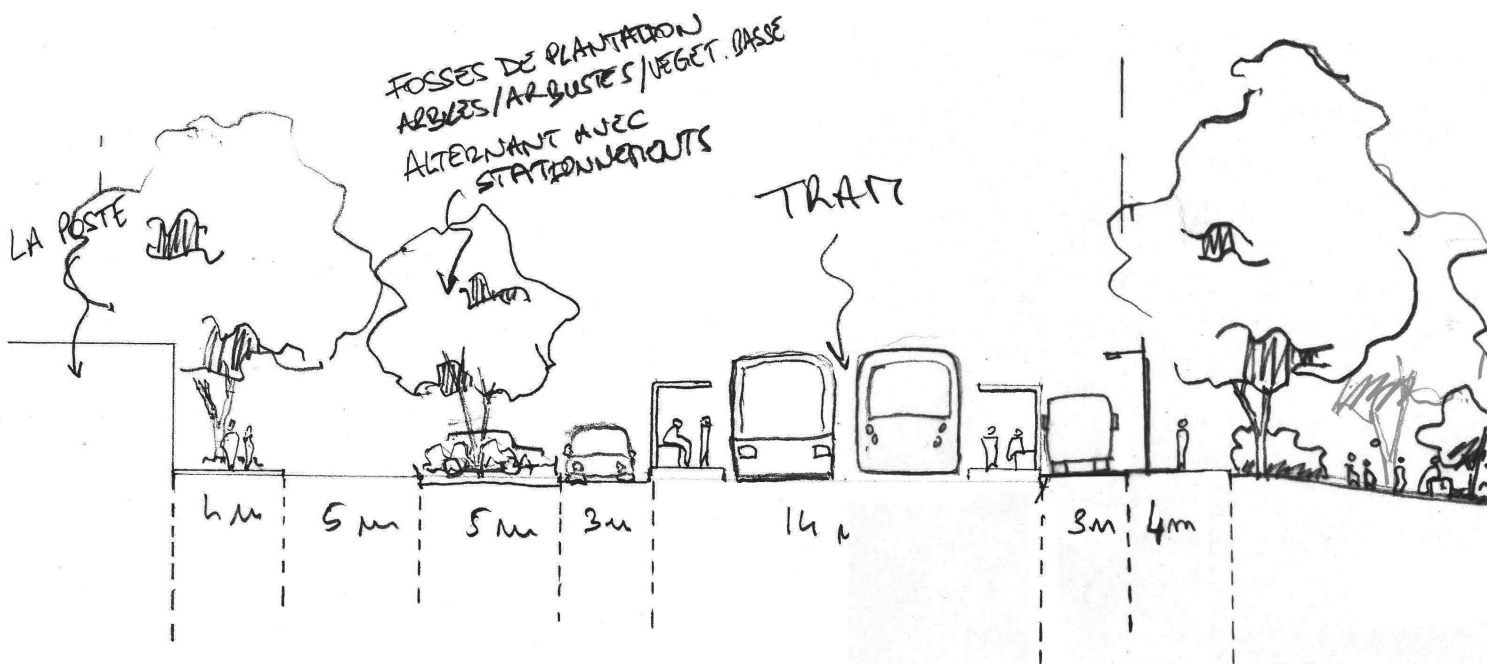
Ce secteur présente également un caractère fortement mutable. Les propositions ci-contre et ci-dessous sont faites pour proposer une anticipation possible de ce secteur

### Objectif à court terme

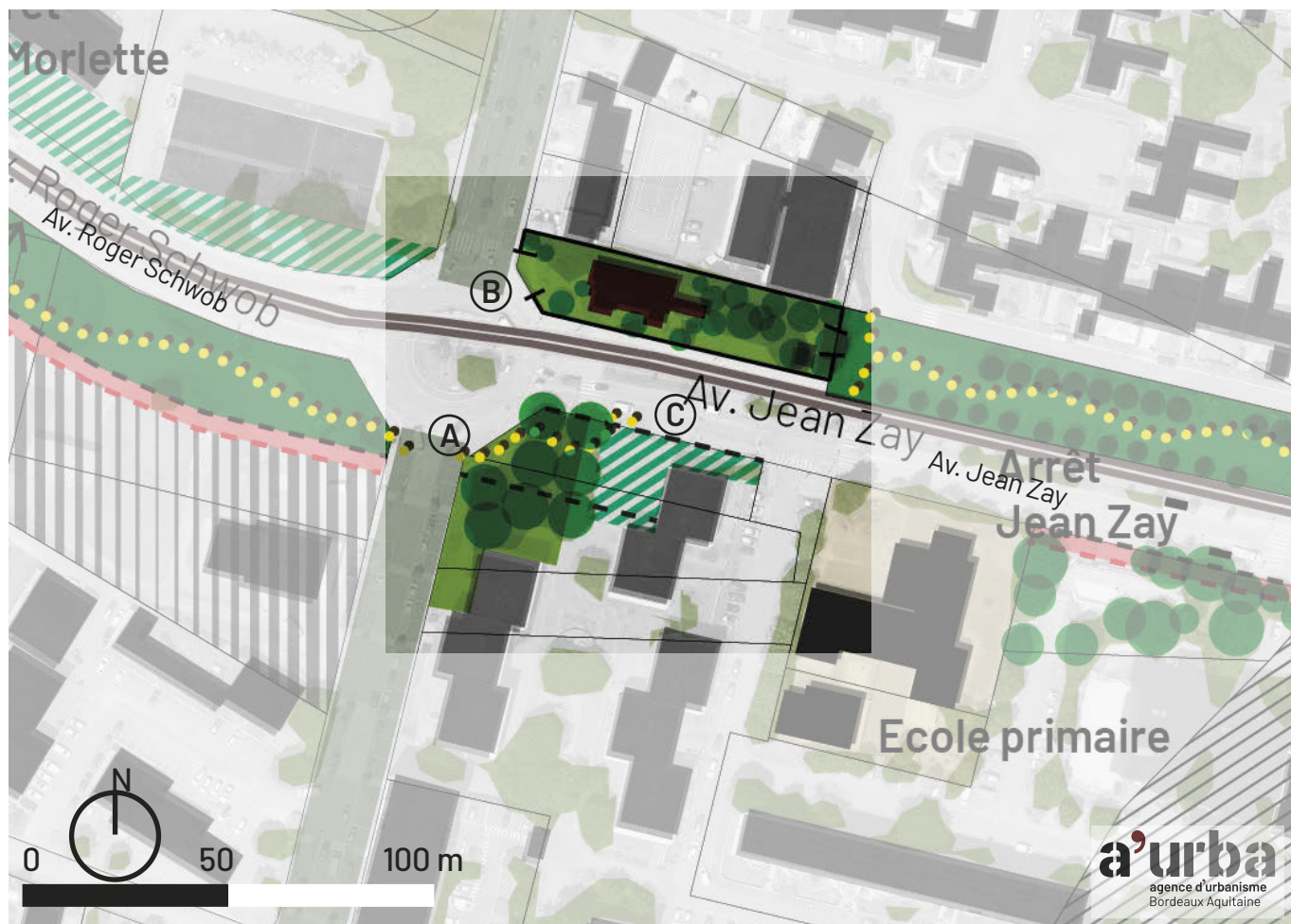
- Étendre le domaine public devant la Poste
- Aménager un parvis arboré planté d'essences de hautes tiges
- Désimperméabiliser les parking, aménager des stationnements perméables, et renforcer la plantation d'arbres en front de rue ;
- Planter des arbustes et des vivaces au pied des arbres.

### Objectif à moyen terme

- Sur les fonciers privés, inciter et accompagner la désimperméabilisation des parkings en front de rue et aménager des stationnements perméables ;
- Renforcer la plantation d'arbres dans les espaces de pleine terre et sur les parkings ;
- Planter des arbustes et des vivaces au pied des arbres.



## Articulation avec av. Jean Zay



### Objectifs à court terme

#### A / Protéger le square planté de pins maritimes et renforcer les plantations au pied des arbres

- Étendre le domaine public sur le square planté (prévu pour 2024) ;
  - Maintenir le caractère accessible au public piéton
  - Renforcer la plantation d'arbustes et de vivaces au pied des pins ;
- > Outils : Inscrire les pins parasols en EBC au PLU + Plan de plantation + Travaux PT/Commune.

### Objectifs à court terme

#### B/ Ouvrir le jardin et la bâtisse au public

- Bâtisse qui pourrait répondre à un besoin identifiant de local associatif
- User du droit de préemption (en cours ou à venir) ;
- Préserver / requalifier le bâti et le jardin ;
- Retravailler le mur de clôture ;
- Renforcer les plantations d'arbres, d'arbustes et de végétation en strate basse ;
- Ouvrir le jardin au public ; Permettre le passage des piétons et des cycles dans le jardin.

### Objectif à moyen terme

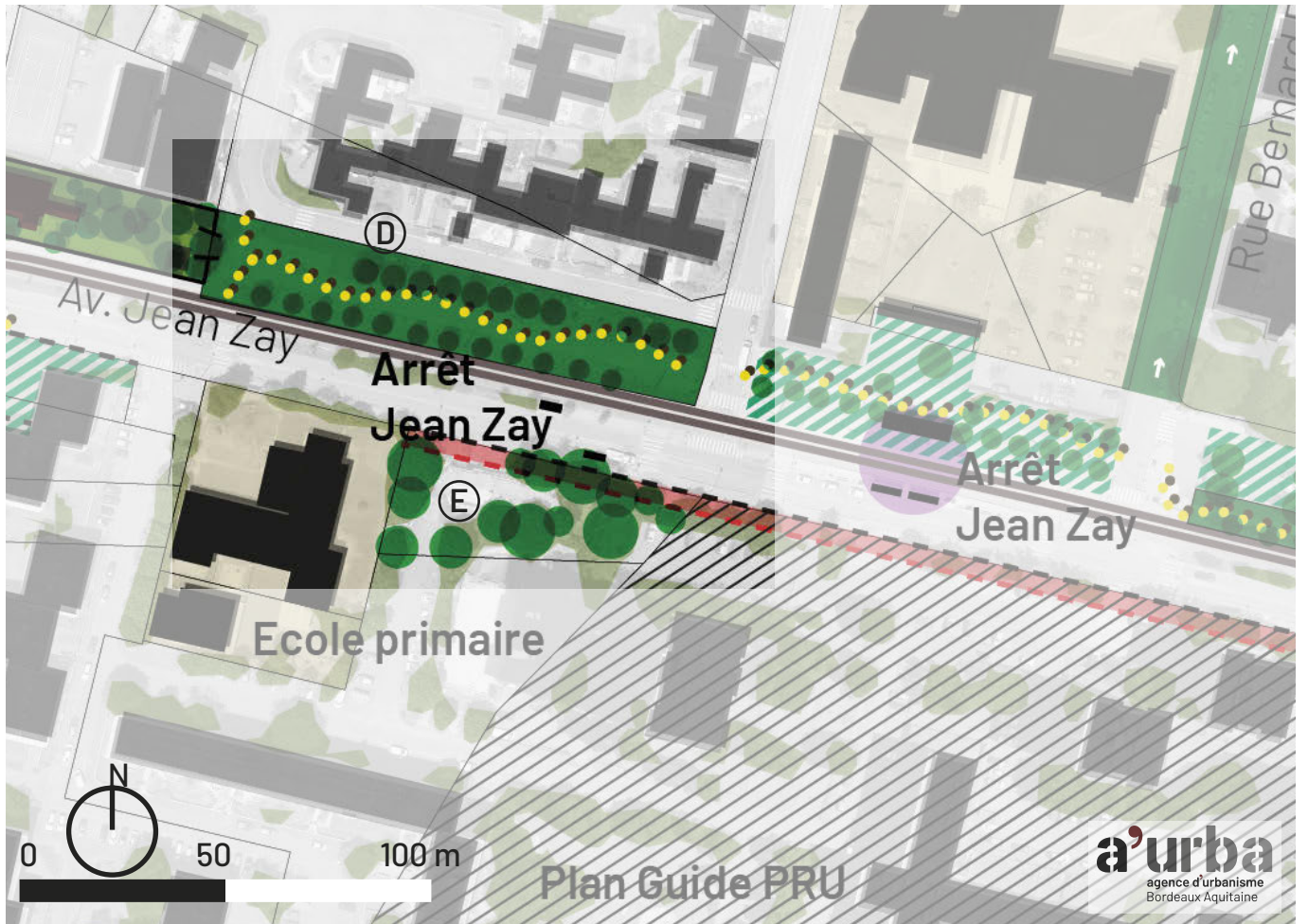
#### C/ Accompagner le propriétaire privé sur la végétalisation du jardin en rive

- Accompagner le(s) propriétaire(s) sur le renforcement des plantations d'arbres, d'arbustes et de végétation en strate basse sur le terrain en front de rue (pleine terre).

(Sous réserve du maintien de ce foncier libre de projet de construction)



# Avenue Jean Zay



## Objectifs à court terme

### D/ Aménager un jardin de pluie linéaire en rive nord, entre la rue du Maroc et l'av. Jean Zay

(Esplanade minérale inutilisée : domanialité publique)

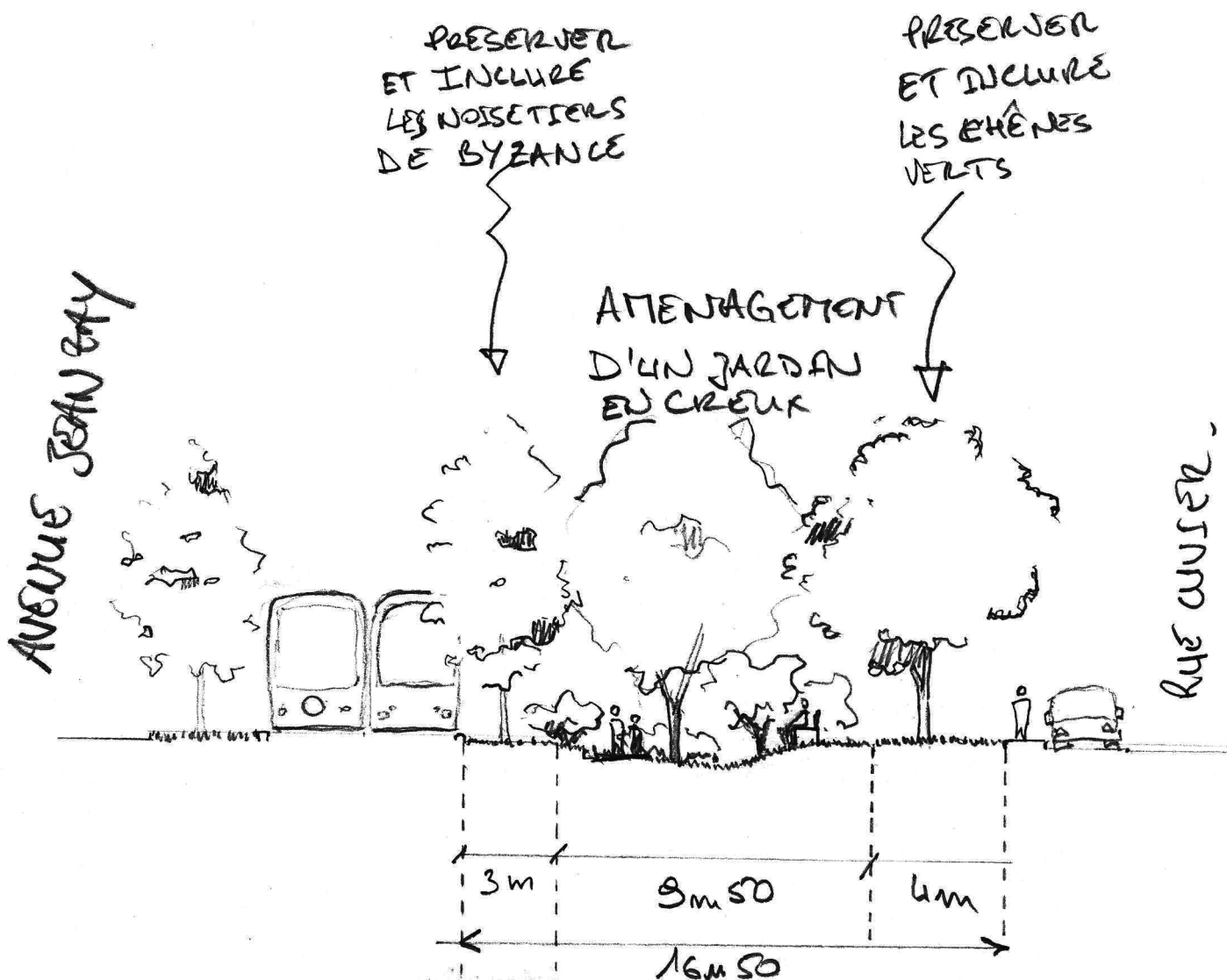
- Aménager un jardin linéaire sur 16,50 m de large et 120 m de long soit prêt de 2000 m<sup>2</sup>; (NB : absence de réseaux sous la bande imperméabilisée, à confirmer)
- Désimperméabiliser l'esplanade minérale sous utilisée, la piste cyclable, et l'accotement du tramway dans lequel sont plantés des noisetiers de Byzance, soit plus de 1500 m<sup>2</sup> au total ;
- Préserver et inclure dans le jardin l'espace de pleine terre planté de chênes verts ;
- Travailler le relief en creux pour permettre aux eaux de pluie du secteur de venir s'infiltrer dans le jardin.
- Renforcer les plantations au pied des arbres existants avec des arbustes et une végétation basse ;
- Composer le jardin avec la plantation de nouveaux arbres de hautes tiges entre les chênes verts et les noisetiers de Byzance et le prolongement de l'alignement de chênes verts ; Doubler à tripler la canopée arborée existante aujourd'hui estimée seulement à 400 m<sup>2</sup> (250 m<sup>2</sup> chênes verts + 150 m<sup>2</sup> noisetiers) ; Planter des arbustes et une végétation en strate basse au pied des arbres ;

- Réutiliser le mobilier urbain existant (bancs) et l'enrichir (chaises longues, tables) ; Diversifier les usages ;
- Aménager une voie piétons/cycles qui sillonne l'ensemble du jardin linéaire, de 3,50 m de large.

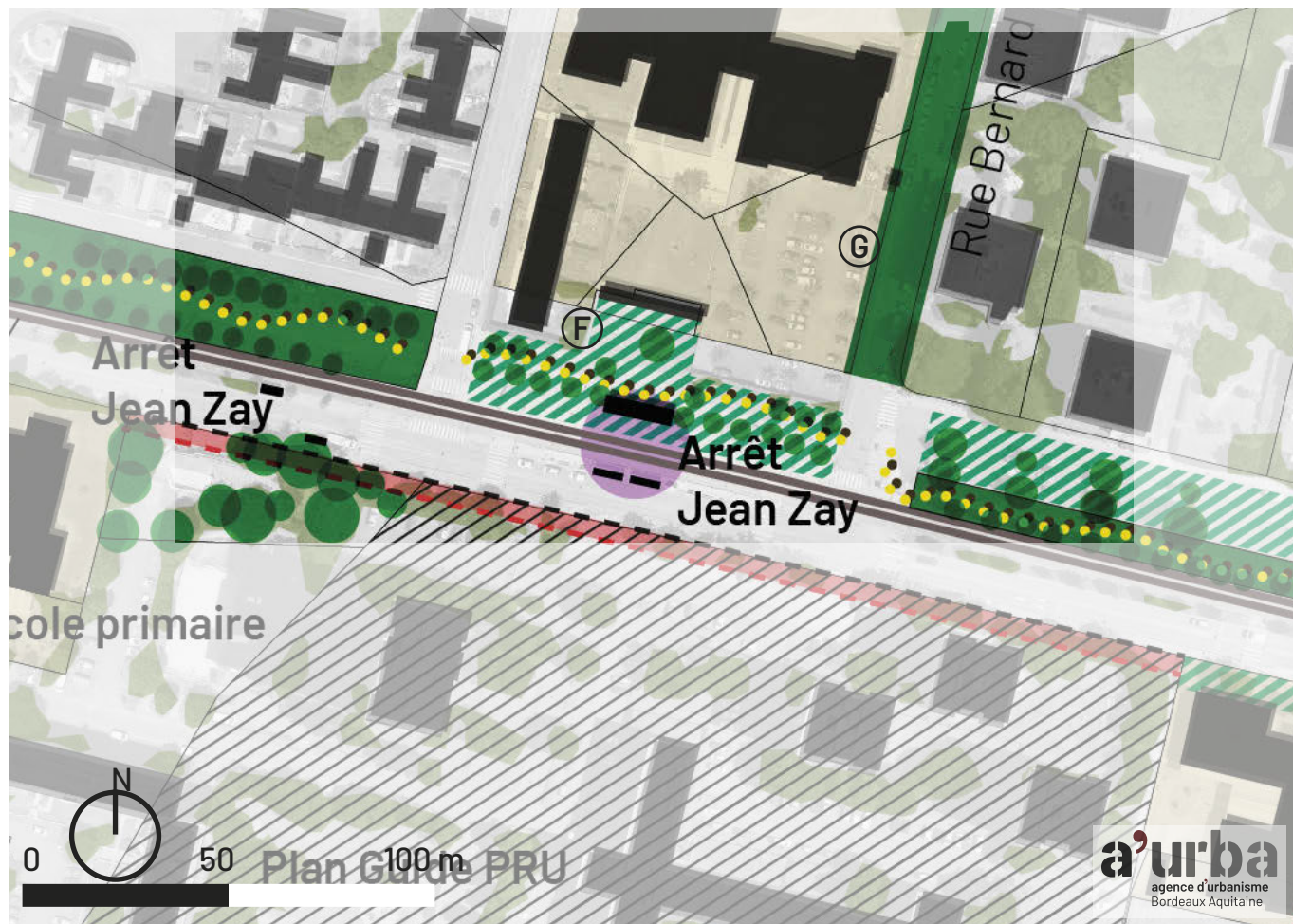
## Objectif à court terme

### E/ Maintenir une bande plantée en rive sud (îlot privé Mesolia destiné à être bâti)

- Imposer un recul par rapport au bord extérieur du trottoir pour préserver le talus planté et les arbres existants ;
- Protéger les arbres existants dans le PLU ;
- Inciter et accompagner les aménageurs dans le renforcement des plantations sur le talus.



# Avenue Jean Zay



### Objectif à moyen terme

#### F/ Renforcer les plantations sur le parvis du collège

- Aménager un parvis jardin dans la continuité du jardins de pluie linéaire ; **Préserver les arbres et les fosses de plantation existantes** ;
- **Désimperméabiliser au maximum le parvis** ; Retirer une partie des pavés pour aménager des interstices enherbés et plantés ; Aménager de nouvelles fosses et de nouvelles tranchées de plantation ;
- **Planter dans les espaces de pleine terre** proches de l'entrée (**300 m<sup>2</sup>**) ;
- **Doubler à tripler la canopée existante** estimée aujourd'hui à seulement 300 m<sup>2</sup>.

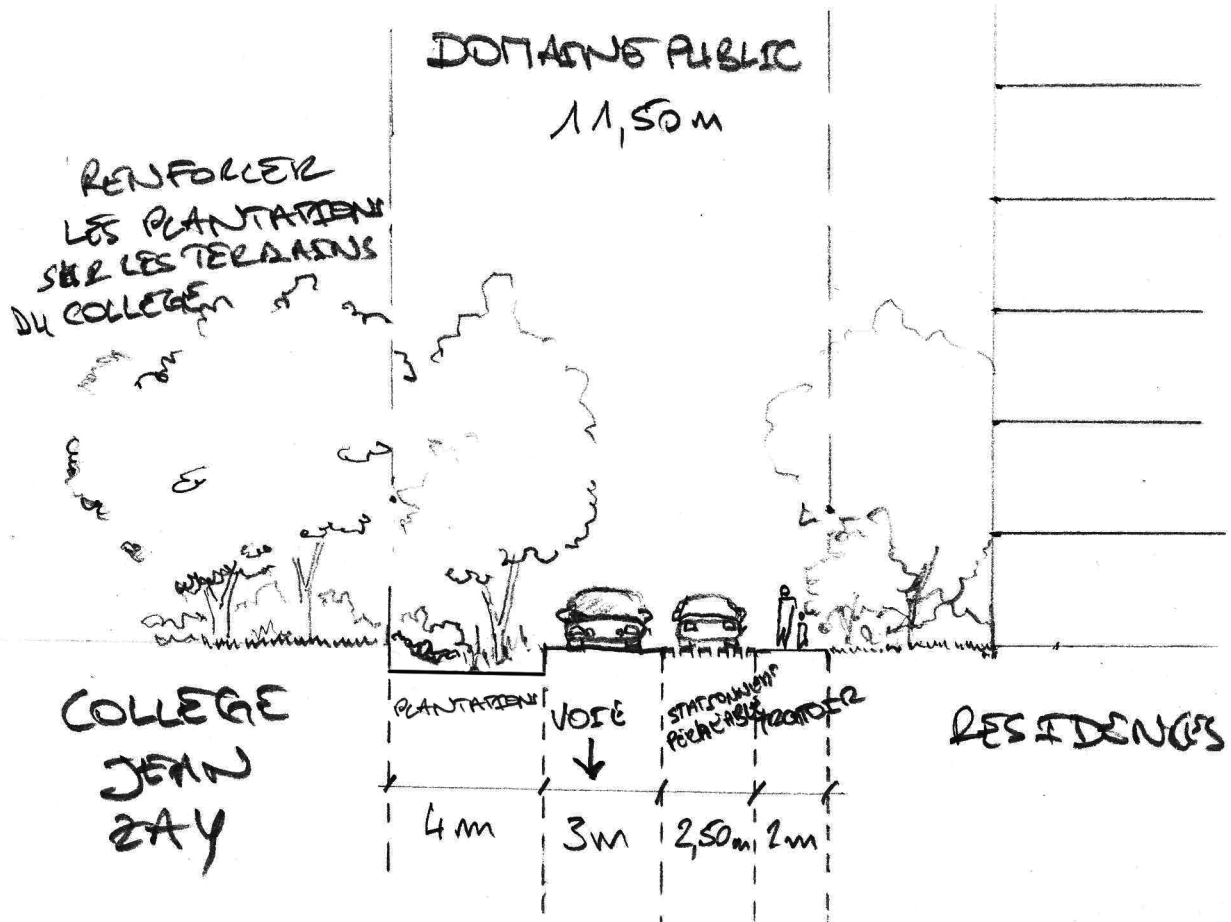
### Objectif à moyen terme

#### G/ Aménager une rue jardin sur la rue Bernard Palissy

- > Rue bordant le collège Jean Zay d'un côté, des logements collectifs de l'autre ;
- > **Besoin de stationnements réduits** (à confirmer par une étude stationnement) ;
- > Rue longeant le parc du château d'eau ;
- > Rue longeant des jardins de résidences.

Sous réserve d'une étude de stationnement et circulation :

- **Passer la rue à sens unique** (nord vers sud) et garder l'accès au parking ;
- **Recalibrer, désimperméabiliser et planter la rue** et les franges du Collège.



## Avenue Jean Zay



### Objectifs à court terme

#### **H/ Aménager une promenade plantée le long du parking Ronceval et désimpermeabiliser l'ensemble des places de stationnement**

- **Changer le statut de la piste cyclable en voie partagée piétons /cycles (2,50m de large)**; retirer les barrières qui séparent la piste cyclable actuelle de l'accotement du tram et élargir la voie partagée ;
- **Désimpermeabiliser l'accotement non utilisé et renforcer les plantations** au pied des noisetiers de Byzance ;
- **Renforcer la plantation d'arbres dans les espaces de pleine terre** non plantés du parking ;
- **Désimpermeabiliser et aménager des stationnements perméables** sur l'ensemble du parking.

### Objectifs à court terme

#### **I/ Renforcer les plantations d'arbres dans l'école maternelle**

- **Planter en front de rue et sur les espaces de pleine terre en lanière** vers l'arrière de la parcelle ;
- **Diversifier les strates végétales** : arbres, arbustes et strate végétales basses.

### Objectif à moyen terme

#### **J/ Renforcer les plantations sur le foncier privé des entreprises en rive sud**

- **Accompagner dans un premier temps les entreprises sur les espaces de pleine terre en front de rue** et sur les espaces en arrière ; Diversifier les strates végétales : arbres, arbustes et végétation basses ;
- **Accompagner dans un second temps les entreprises sur la désimpermeabilisation** des parkings.

### Objectifs à moyen terme

#### **K/ Aménager une promenade plantée qui fasse le lien entre la promenade Ronceval et la rue Condorcet**

*(Projet de végétalisation à venir et accès au Ruisseau du Mulet sur la rue Condorcet par le PTRD)*

- **Assurer une continuité de promenade plantée / Acquérir une bande de foncier privé** de 10 m de large et 80 m de long ;
- **Planter cette bande ouverte au public** d'arbres, d'arbustes et de strates végétales basses ;
- **Accompagner l'entrepreneur dans la recomposition de sa parcelle** :
  - > Aménager de nouveaux stationnements perméables sur le côté ;
  - > Renforcer les plantations d'arbres, d'arbustes et de strates végétales basses ;
  - > Outils : Droit de préemption + Plan de plantation + Travaux PT/Commune.

Crédits photos, illustrations : a'urba  
Chef de projet : Frédéric Véron / Sous la direction de Jean-Christophe Chadanson /  
Équipe projet : Frédéric Véron, Guillaume Bernard  
Conception graphique : Frédéric Véron, Guillaume Bernard, Olivier Chaput